

Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.Financelmmo.com

Le Crédit bail (Location avec option d'achat).

- 1** Qu'est ce que le financement crédit bail ?
- 2** L'Offre préalable du Crédit bail.
- 3** Cessation de paiement lors d'une Location avec option d'achat.
- 4** Questions / Réponses.

1 - Qu'est ce que le financement crédit bail ?

Ce type de location est aussi appelé **leasing**, **crédit bail**, bail avec option d'achat ou location avec promesse d'achat. Il est principalement utilisé pour la vente de voitures, mais peut cependant être utilisé pour d'autres biens tels des ordinateurs,

Son principe est simple, vous êtes locataire du bien jusqu'au paiement complet des mensualités prévue au contrat de crédit. Vous devrez par ailleurs vous acquitter des charges destinées normalement au propriétaire du bien telles que l'assurance ou la carte grise dans le cas d'un véhicule.

Caractéristiques du contrat de location avec option d'achat :

- le TEG n'a pas à être mentionné ;
- le délai de rétractation est de 7 jours après signature du contrat ;
- une assurance décès-invalidité peut être souscrite ;
- la suspension du contrat peut être demandée si le bien est défectueux, il est même possible dans certains cas d'obtenir la restitution des versements ainsi que des dommages et intérêts ;
- aucune indemnité ne peut vous être demandée en cas de remboursement total ou partiel de votre crédit (si le contrat prévoit que finalement le bien vous appartient) ;
- si le bien est détruit, le contrat sera résilié de manière anticipée et vous devrez payer une pénalité.

2 - L'Offre préalable du Crédit bail.

Elle est obligatoire et doit comporter les mentions légales de tout prêt à la consommation, ce qui comprend :

- les conditions de location du bien ;
- les conditions d'achat du bien en fin de location ;
- le montant, le nombre et l'échelonnement des mensualités ;
- le versement final à effectuer pour que l'achat devienne votre propriété.

3 - Cessation de paiement lors d'une Location avec option d'achat.

Si vous ne payez plus les mensualités prévues, l'organisme prêteur pourra exiger la restitution du bien, le remboursement immédiat du capital restant dû, ainsi que les intérêts non payés, le tout majoré d'une indemnité, de retard égale à 8% du capital restant dû. Néanmoins, vous pouvez demander un report des mensualités qui, s'il est accepté, pourra entraîner une indemnité égale à 4% des sommes reportées.

4 - Posez-nous vos questions à propos du Crédit bail.

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne (www.Financelmmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.